

221C2675
FR0010082305-OP027-AS16

11 octobre 2021

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

IVALIS
(Euronext Growth Paris)

Complément à D&I 221C2321 du 7 septembre 2021

- 1- Le 11 octobre 2021, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société IVALIS en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé, le 7 septembre 2021, par Invest Securities, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée RGIS Spécialistes en Inventaires, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet BM&A Advisory & Support, représenté par M. Pierre Béal, mandaté, le 7 juillet 2021, par le conseil de surveillance de la société IVALIS en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2°, 4° et II du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée (en application de l'article 261-1-1 I et III du règlement général, l'Autorité des marchés financiers ne s'est pas opposée à cette nomination), et (ii) l'avis motivé du conseil de surveillance de la société IVALIS en date du 8 octobre 2021, en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

- 2- Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres concernés sont applicables.